



prêt financier des parents vers un enfant pour financer immobili

Par PIZZY

Bonjour, nous devons prêter à notre fils une somme de 250 K?, pour financer son projet immobilier(maison principale). Ce dernier est en couple avec sa compagne sans mariage ni pacs. chacun à un enfant d'une première union, et un enfant de leur couple actuel. ils s'engagent à nous rembourser mensuellement.

Cependant ils faut envisager le pire et trouver des protections tant pour nous parents, mon fils et sa compagne, si une séparation arriverait ? Faut il que je fasse le prêt uniquement à mon fils, ou comme souhaité au 2 (fils et compagne) pouvez vous me guider sur le meilleur contrat qui protège au mieux chacun.. doivent ils se marié ou se pacsé dans un premier temps ?? etc .. MERCI